



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27674>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **25-27674**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie Tours

Correspondant : Commande Publique Direction

Adresse : 1 à 3 rue des Minimes, 37926 Tours cedex 9

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation concerne une mission de programmation pour l'aménagement de la maison des associations sur le site St Paul à Tours. Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la nouvelle Maison des Associations (Mda), conçue sur le site St Paul du quartier du Sanitas, sera comme un lieu « totem » conjuguant innovation sociale et respect de l'environnement. L'objectif est de créer un espace inclusif, accessible et dynamique, propice à la créativité. Cet équipement servira d'espace de rencontre et de solidarité, renforçant le tissu associatif local en rassemblant diverses communautés d'acteurs. En centralisant les ressources, il facilitera l'accès aux droits sociaux et encouragera la participation citoyenne. La Mda offrira des espaces de travail partagés, des "pépinières d'associations" et des zones dédiées aux usagers, favorisant ainsi les valeurs d'échange, d'ouverture et de coopération.

Lieu d'exécution et de livraison : Place Saint Paul, 37000 Tours

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régulent : Emprunt/Fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire solidaire devra être le programmiste en raison de ses interventions et de sa responsabilité sur l'ensemble des phases du présent marché. Les compétences minimales nécessaires à la réalisation des missions sont les

suivantes : - Compétences en programmation sur des équipements tertiaires (bureaux, salle de réunion, maison des associations) - Compétences en économie de la construction avec une approche du coût global - Compétences en animation de réunion de concertation

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 08/04/2025 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
DCE_25M005_MAISSON ASSO AMO

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_gPQOym1b13

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2025